

qui se fait en tout, *per omnia*, semblable à ses frères (1), et prend sur lui tout ce qui nous appartient, non seulement le corps, l'âme, et les facultés de l'un et de l'autre, mais jusqu'à nos misères, jusqu'à nos infirmités, jusqu'à nos tristesses et nos troubles, jusqu'à notre mort; tout, en un mot, sauf le péché.

Comment, après s'être ainsi revêtu de ce qui paraissait même indigne de sa personne, au point d'être scandale aux Juifs et folie aux Gentils; après avoir fait siens tous les sentiments de notre nature, compatibles avec la sainteté de son être et de sa mission; comment n'aurait-il pas eu dans son cœur l'amour filial, puisqu'il n'y a rien de plus naturel, de plus juste et de plus nécessaire? Je comprendrais, à la rigueur, qu'il eût fermé son âme à la crainte, à la tristesse, aux ennuis mortels qu'il éprouva pour notre salut, au jour de sa Passion. Mais, avoir une mère, et ne pas l'aimer comme on doit aimer une mère, voilà ce qui serait chose encore plus indigne de lui qu'elle ne semblerait incroyable. En tout le reste, il excellerait comme il convient à l'archétype de toute perfection; et dans cette vertu dont son Père a fait un si grave précepte, il serait devancé par d'autres, et cesserait d'être notre parfait exemplaire? Est-ce chose admissible? Donc, ô Jésus, quand votre Évangile se tairait; quand je ne vous aurais pas entendu sur le Calvaire, au milieu de vos tourments sans nom, nous enseigner par un dernier exemple l'amour et la sollicitude qu'un fils doit à sa mère, je saurais ce que vous avez été pour la vôtre.

Et cet amour, fruit naturel du plus tendre et du plus aimant des cœurs, trouve en Marie mille raisons d'ai-

(1) Hebr., II, 17, 18; IV, 15.

mer que je ne vois pas dans les autres mères. Ce n'est pas par un événement fortuit que le Fils de Dieu est né d'elle; de toute éternité, il l'avait prédestinée de préférence à toute autre pour être sa mère; et qui ne sait que les prédestinations divines partent de l'amour et vont à l'amour? Jésus-Christ aime, jusqu'à lui donner son sang, tout homme venant en ce monde, même les plus grands pécheurs, même ceux qui l'ont le plus outrageusement traité. Mais il a pourtant ses préférences, et l'histoire de saint Jean l'Évangéliste en est une preuve: préférences pour l'innocence toujours conservée; préférences pour les vierges dont il se glorifie d'être l'époux, et que cet Agneau de Dieu veut, au ciel, avoir de plus près à sa suite (1). S'il aime si passionnément un cœur sans tache, quelle doit être sa tendresse pour celle dont l'innocence n'a de supérieure que sa propre pureté? S'il a mis dans la virginité ses plus chères complaisances, comment n'aurait-il pas une affection incomparable pour la Vierge par excellence, Reine et modèle de toutes les vierges?

Jésus-Christ nous apprend dans son Évangile qu'un simple verre d'eau, donné en son nom au plus petit de ceux qui croient en lui, ne restera pas sans récompense (2). C'est dire équivalamment qu'il provoquera de sa part et plus de bienfaits et plus d'amour. Quand donc, je me rappelle que ce n'est pas un verre d'eau froide, mais sa nature humaine tout entière, c'est-à-dire ce qui l'a fait homme, glorificateur et glorifié de Dieu dans sa chair, que Jésus a reçu de Marie; si j'ajoute qu'elle ne l'a pas engendré comme les mères communes donnent le jour à leurs enfants, puisque c'est

(1) Apoc., XIV, 4.

(2) Matth., X, 42.

dans la plénitude de sa liberté qu'elle est devenue mère, et qu'elle fut seule à le produire de sa propre substance; si je considère enfin quelles ardeurs d'amour ont précédé, accompagné et suivi ce divin enfantement, ne serait-ce pas à moi témérité de vouloir exprimer la tendresse de Jésus pour une telle mère?

Or, cette tendresse en lui n'est pas seulement de l'homme. Il n'y a pas plus de séparation dans l'amour du Sauveur que dans sa personne. Ce qu'il aime de son cœur d'homme, il l'aime de son cœur de Dieu. Vérité d'autant plus certaine, quand il s'agit de Marie, que ce qu'elle aime elle-même est la personne du Verbe, et que c'est à la personne du Verbe qu'elle a librement communiqué sa chair pour qu'elle devînt la chair du Dieu fait homme. Nous le croyons, entre le Père et le Fils, il n'y a pas de différence d'amour. Une même nature, une même volonté, un seul et même amour, telle est la loi de leur essence. Donc, ce qui déborde sur cette bienheureuse Vierge, c'est, avec l'amour du Fils, l'amour du Père et l'amour inséparable du Saint-Esprit; trois amours qui ne sont qu'un amour, source et principe de toutes les faveurs divines et de tous les biens. Après cela, les Pères et la sainte Église peuvent-ils assez proclamer leur impuissance à dire les privilèges de Marie, quand la Trinité tout entière l'entoure de si ineffables complaisances?

Puisque la plupart de ces considérations sont, au moins dans leur substance, empruntées de Bossuet, il convient de les résumer par une page du même auteur: « Heureuse mille et mille fois (cette Vierge) d'aimer si fort le Sauveur, d'être si fort aimée du Sauveur. Aimer le Fils de Dieu, c'est une grâce que les hommes ne reçoivent que de lui-même; et, parce que Marie

est sa mère, et qu'une mère aime naturellement ses enfants, ce qui est grâce pour les autres lui est comme passé en nature. D'autre part, être aimé du Fils de Dieu est une pure libéralité dont il daigne honorer les hommes; et, parce qu'il est le fils de Marie et qu'il n'y a point de fils qui ne soit obligé de chérir sa mère, ce qui est libéralité pour les autres, à l'égard de la Vierge devient une obligation. S'il l'aime seule de cette sorte, il faudra par nécessité qu'il lui donne, et dans la mesure de son amour. Il ne pourra lui donner autre chose que ses propres biens. Les biens du Fils de Dieu sont les vertus et les grâces, c'est son sang innocent qui les fait inonder sur les hommes; et à quel autre pensez-vous qu'il donnerait plus de part à son sang qu'à celle dont il a tiré tout son sang » (1)?

IV. — Mais, avant de clore ce chapitre, il faut encore répondre à une objection que nous avons déjà rencontrée dans l'exposition du second principe. C'est que ce grand amour du fils pour la mère et de la mère pour le fils ne semble pas avoir précédé l'Incarnation dont il est une suite. Par conséquent, et l'alliance, et la tendresse, et la munificence ne vont pas à glorifier l'origine et les premières années de Marie.

Loin de nous semblable manière de concevoir les choses de Dieu. Et pour commencer par le Fils, il ne faut pas oublier que s'il est homme, et dans cette qualité postérieur à la Vierge, il est aussi, comme Fils unique de Dieu, avant sa mère, avant tous les siècles (2). Par conséquent, dès le premier instant qu'elle

(1) Bossuet., 3^{me} serm., pour la Nativ. de la S. Vierge, 1^{er} point.

(2) Joan., VIII, 58.

entre au monde, il la regarde, en vérité, comme sa mère, puisqu'elle l'est en effet dans ses décrets éternels. Oui, dans cette chair, il voit déjà sa chair, et dans le sang virginal de Marie, son propre sang; car ses conseils sont immuables, et ce qu'il a une fois résolu, c'est comme s'il était fait. Ainsi, dit encore Bossuet, « son alliance avec Marie commence à la conception de cette princesse, et avec l'alliance l'amour, et avec l'amour, la munificence ».

Ce qui nous trouble le regard en cette matière, c'est que nous ne savons pas nous déprendre assez complètement de nos vues ordinaires. Relevons nos pensées, et considérons que devant le fils que doit enfanter la bienheureuse Vierge, tous les siècles sont comme un seul jour, et que rien ne peut changer l'ordre de ses choix. Pour le Fils de Dieu la naissance de Marie est la naissance de sa mère; vérité tellement certaine qu'elle reçoit de lui l'existence uniquement pour lui donner à lui-même sa nature humaine. Donc il la tient dès lors pour telle; et c'est ainsi qu'il doit la traiter. Un époux humain aime l'épouse de son choix, avant que le sacrement de l'Église l'ait faite indissolublement sienne; et s'il avait, dès qu'il a arrêté le dessein de la prendre pour compagne, et la certitude absolue de son union future, et la puissance de réaliser tout le bien qu'il lui souhaite, il la ferait, dès cet instant, la plus belle, la plus riche et la plus vertueuse des femmes. Et le Fils de Dieu, tout-puissant et tout bon, ne ferait pas pour sa mère ce qu'une créature ferait pour une autre créature, et il ne servirait de rien à Marie d'avoir un fils qui fût à sa naissance et l'auteur de sa naissance?

Si la difficulté tombe d'elle-même, quand il s'agit

de l'amour filial de Jésus, ne demeure-t-elle pas entière pour l'amour maternel de la Vierge? Elle ne prévoyait pas, elle, qu'un jour le Fils de Dieu daignerait naître de son sein. Certes, elle attendait le Messie promis; elle savait, à n'en pas douter, que les temps de sa venue dans le monde étaient arrivés; mais dans l'humble sentiment qu'elle avait de sa bassesse, jamais elle n'avait même eu le moindre soupçon qu'elle pût être la Vierge, mère de l'Emmanuel. Il y a bien certaines légendes qui nous la représentent conversant avec les Anges et recevant d'eux la révélation de sa dignité future: autant de récits indignes de créance et démentis par la Vierge elle-même dans ses réponses à l'archange Gabriel. Sans me croire dans l'obligation d'y engager ma foi, j'aime à me rappeler la révélation qu'aurait eue la chère sainte Élisabeth, où Marie nous apparaît souhaitant et demandant d'être petite servante, auprès de la mère prédestinée du Sauveur (1). Là, je reconnais avec son humilité l'amour qu'elle nourrissait déjà pour le Dieu fait homme.

Et pourtant, Marie, dans cette ignorance de ses destinées, aimait Jésus-Christ de toute l'ardeur de son âme; et, je ne crains pas de l'ajouter, son amour avait déjà quelque chose de maternel. Comment cela, me demanderez-vous? La réponse est des Pères: elle l'avait déjà conçu dans son cœur; elle était mère du

(1) Voici la cinquième des sept demandes que, d'après cette révélation, Marie faisait chaque jour à Dieu. « Je le conjurais de me faire voir le temps où paraîtrait cette Vierge bienheureuse qui devait enfanter le Fils de Dieu; de conserver mes yeux afin de la contempler; ma bouche afin de dire ses louanges; mes mains, afin de la servir; mes pieds afin d'obéir à sa volonté; mes genoux afin de pouvoir adorer le Fils de Dieu dans ses bras ». *Méditat. de la vie du Christ*, insérées parmi les OEuvres de S. Bonaventure, c. 3.

Christ, parce qu'elle gardait en tout la sainte volonté de Dieu (1).

Je ne sais pas si je pourrai dire une pensée qui me frappe, et dont je crois le fondement solide. Quand Dieu créa la femme, comme il la destinait à devenir la mère des hommes, il lui mit au cœur le germe fécond de l'amour *maternel*. La femme, dans ses principes essentiels, n'est pas autrement constituée que l'homme; toutefois, c'est en elle, et non pas en lui, que pousse naturellement cette tendresse qui fait le caractère propre de toute maternité. D'où vient donc que l'amour des enfants est dans les mères si universel et si spontané, si ce n'est que la semence, enfouie dès le principe au fond d'elles-mêmes, s'éveille et se développe au temps marqué par la Providence, indépendamment de tout effort et de toute culture. On s'étonne parfois de voir les vierges consacrées à Dieu se faire avec tant de dévouement, de sollicitude et d'amour les mères de l'enfance, et surtout de l'enfance la plus misérable et la plus délaissée. C'est le germe primitif qui s'épanouit plus pur et plus fécond, au soleil de la grâce. La nature avait ébauché dans leurs cœurs la tendresse maternelle; la grâce y parfait ce qu'avait commencé la nature. Elles sont mères par l'amour, après avoir renoncé par amour aux joies de la maternité commune.

La sainte Vierge a été créée pour être en vérité la Mère du Fils de Dieu : telle est sa destinée propre, la raison dernière de son existence terrestre. Dieu n'aurait-il pas fait pour elle ce qu'il a fait pour les autres mères? Et s'il l'a fait plus complètement, comme il

(1) Matth., xii, 50.

n'est pas permis d'en douter, pourquoi ne dirions-nous pas que son amour pour le Rédempteur futur eut, dès le principe et sans qu'elle en eût conscience, quelque chose de l'amour maternel? Vienne l'heure où les desseins de Dieu seront réalisés en elle, le germe déposé dans son cœur se couronnera comme naturellement d'affections en rapport avec sa mission divine. Sans doute, alors le Saint-Esprit descendra sur elle en torrent de flamme; mais ce sera seulement pour donner à son amour une intensité nouvelle, un caractère mieux défini; car, à sa première descente, il avait allumé ce feu divin dans les entrailles virginales de Marie.

La conclusion qui ressort de ces réflexions sur l'amour mutuel du fils et de la mère n'est pas douteuse. Tant de mérites d'une part, et de l'autre des motifs si naturels de manifester la plus filiale tendresse ne se comprendraient pas, si le tout-puissant et tout aimant Fils de Marie ne l'avait pas sans mesure enrichie des biens surnaturels dont il est la source (1).

Ce n'est pas nous écarter de notre sujet que de transcrire, en finissant, la touchante prière qu'inspira jadis à saint Anselme la méditation du mutuel amour de Marie pour Jésus et de Jésus pour Marie.

« O Jésus, Fils de Dieu, et vous, Marie, sa mère, c'est votre volonté et c'est aussi justice que tout ce que

(1) On peut lire avec fruit sur ce sujet d'abord et surtout les sermons de Bossuet *pour la Compassion et la Nativité de la Sainte Vierge*: ceux de S. Thomas de Villeneuve (in *Concion. In fest. Nativ. B. M. V. Conc.* 2); Eadmer, *de Excell. Virg.* c. 5, l. c.; S. François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu*, L. VII, 13, etc. Il serait utile d'avoir aussi devant les yeux le préambule que S. Ignace a mis en tête de sa *contemplation pour obtenir l'amour divin*, après la 4^e semaine des *Exercices Spirituels*. « Commençons par reconnaître deux vérités : la première, que l'on doit faire consister l'amour dans les œuvres bien plus que dans les paroles (I Joan., III, 18); la seconde, que l'amour réside dans la communication mutuelle des biens... »

vous aimez nous l'aimions avec vous. Donc, ô le meilleur des fils, je vous en conjure par la dilection que vous avez pour votre mère, comme vous l'aimez vraiment et comme vous la voulez aimée de tous, donnez-moi de l'aimer véritablement, à votre exemple. Et vous, bonne mère, je vous en supplie par la dilection que vous avez pour votre fils, obtenez-moi de l'aimer véritablement, comme vous l'aimez véritablement vous-même, et comme vous souhaitez passionnément qu'il soit aimé.

« Voilà que ce que je vous demande est certainement selon votre volonté. Pourquoi donc mes péchés y feraient-ils obstacle, puisque cette grâce est aussi dans votre puissance? Vous, l'amant tout miséricordieux des hommes, vous avez daigné nous aimer, nous si coupables envers vous, et jusqu'à la mort, et vous pourriez refuser à nos supplications votre amour et celui de votre Mère? Mère de cet amant des hommes, qui avez mérité de le porter dans vos flancs très purs, et de l'allaiter de votre sein, est-ce que vous n'aurez pas le pouvoir ou la volonté de nous obtenir son amour et le vôtre, quand nous vous le demandons à genoux? Donc que mon esprit vous honore, comme vous en êtes digne; que mon cœur vous aime, comme il est juste de le faire; que mon âme vous chérisse, comme il est expédient pour elle; que ma chair vous serve, comme elle le doit; et qu'à cela se consume ma vie, afin que de toute ma substance je vous chante pendant l'éternité : Béni soit éternellement le Seigneur. Ainsi soit-il, ainsi soit-il » (1).

(1) S. Anselm., *Orat.* 52 (olim, 51), P. L. t. CLVIII, c. 959.

CHAPITRE VI

Deux règles très utiles pour déterminer les prérogatives particulières appartenant à la maternité divine. — Première règle : Tous les dons de grâce accordés aux Saints, la Mère de Dieu les a reçus, ou dans leur forme propre, ou d'une manière plus éminente et plus digne d'elle. — Sens de la règle, et quel en fut toujours l'usage.

La première règle pour déterminer en particulier chacune des prérogatives accordées par Notre Seigneur à sa divine Mère est la Parole de Dieu : parole écrite, parole transmise et conservée par la Tradition. Mais où ni l'Écriture ni la Tradition ne sont pas assez claires, assez explicites, à quelles règles pourrions-nous recourir? Et si nous déduisons ces privilèges de la Parole de Dieu, par quels moyens nous sera-t-il possible d'éclairer et de confirmer nos déductions? C'est à résoudre cette question que tendent et ce chapitre et le suivant.

I. — Voici la première règle, et, s'il est permis d'employer ce mot, le premier critère. Quelque privilège de grâce que vous trouviez dans les serviteurs de Dieu, vous devez sans hésitation l'attribuer, et dans un degré supérieur, à la Mère de Dieu. Telle est, dis-je, la première règle par où nous pouvons déterminer en particulier les perfections surnaturelles qui découlent de la maternité de Marie. Mais afin de l'éta-